

Mairie de Saint Arnoult en Yvelines  
Mr Michel Jolly – Adjoint à la Sécurité  
Copie Mme Joëlle Jegat – Maire  
Place du jeu de paume  
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Saint Arnoult le 04 juin 2021

Objet: Statistiques verbalisation – Police Municipale

Monsieur l'Adjoint à la Sécurité,

Comme vous devez le savoir, la police municipale de Saint Arnoult a mis en œuvre durant le mandat de Jean-Claude Husson et de son équipe, une stratégie de verbalisation contraire au principe républicain d'Égalité entre les citoyen(ne)s.

Dans le quartier de la rue Basse, des verbalisations ont été dressées, pour certain(e)s et pas pour d'autres, à quelques mètres de distance pour des infractions identiques au code de la route (stationnement). Politique « des copains », directive de la précédente mairie... nous n'en connaissons pas la ou les raisons.

Nous avons précédemment demandé au Maire Jean-Claude Husson de nous communiquer les statistiques de verbalisation de la police municipale au cours des dernières années, avec motifs et localisation de ces verbalisations. Nous n'avons jamais eu aucune réponse (des choses à cacher ?).

Convaincu que vous montrerez la considération indispensable envers cette demande citoyenne de vos administrés, respectant les promesses de campagne de votre liste aux élections municipales (transparence, écoute, réponse aux questions, information et participation des citoyen(ne)s), nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les statistiques de verbalisation de la police municipale arnolphiennne de l'année 2010 à 2020, incluant types et lieux (évidemment pas par adresse mais au moins par rue) de ces verbalisations. C'est tout à fait possible surtout depuis la mise en place de la verbalisation électronique.

Nous demandons également la programmation rapide d'une réunion publique d'échange entre les Arnolphienn(ne)s et les membres de la police municipale.

Cordialement



Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers